

Mai 2019

Newsletter Index Solutions: obligations vertes



Gestionnaire de portefeuille Index Solutions

Jean-Philippe Spillmann

De simple placement «alibi» à un segment à prendre au sérieux: le nombre d'obligations vertes émises a augmenté de plus de 30% en l'espace d'un an, et le nombre d'émetteurs augmente lui aussi. Découvrez comment les obligations vertes contribuent directement au financement de projets climatiques et environnementaux – et comment concilier rentabilité et développement durable en utilisant des fonds indiciels.



En ligne de mire: obligations vertes mondiales

Les «vendredis pour l'avenir» (à savoir les grèves scolaires en faveur du climat) ont été une initiative très remarquée. L'écolière suédoise Greta Thunberg est devenue célèbre dans le monde entier pratiquement du jour au lendemain. La protection du climat mobilise un public croissant, et un nombre tout aussi croissant d'investisseurs intègrent cette perspective ainsi que d'autres aspects ESG¹ dans leurs décisions d'investissement. En même temps, ces investisseurs veillent aussi dans une mesure grandissante à ce que les émetteurs ne s'engagent pas dans des manœuvres d'écoblanchiment.²

L'indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond n'intègre que des obligations qui financent des projets présentant un avantage environnemental clairement défini. L'équipe interne d'analystes vérifie soigneusement si les obligations en question répondent aux critères de sélection spécifiés, les Green Bond Principles.

Objectif clair de l'affectation des fonds

Les Green Bond Principles sont des directives-cadres volontaires. L'International Capital Market Association (ICMA) les a introduits en 2014 et les revise chaque année. Un aspect central est l'affectation des fonds et leur suivi:

- «Use of Proceeds»: l'émetteur doit utiliser le capital pour financer ou refinancer un projet respectueux de l'environnement.
- «Process for Project Evaluation and Selection»: l'émetteur est tenu de décrire en détail le processus d'évaluation et de sélection des projets. Il doit également définir l'objectif du projet.
- «Management of Proceeds»: un auditeur indépendant doit confirmer que le produit tiré de l'émission est géré séparément.
- «Reporting»: l'émetteur doit offrir un niveau minimum de transparence. Il doit régulièrement fournir des informations sur l'état d'avancement du projet et sur l'utilisation du capital, au moins une fois par an.

¹ ESG = Environmental, Social and Governance.

² L'écoblanchiment est un terme critique pour désigner l'acte des émetteurs de donner à leurs obligations une image respectueuse de l'environnement sans base suffisante pour le faire.

Les fonds sont investis dans des projets climatiques et environnementaux

Les fonds collectés par l'intermédiaire des obligations vertes doivent être affectés à des projets dans l'une des dix catégories suivantes: énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion durable des déchets, agriculture durable, conservation de la biodiversité, transports propres, gestion durable de l'eau, adaptation au changement climatique, recyclage des produits et bâtiments respectueux du développement durable.

Par exemple, Evergy a émis une obligation verte pour un total de 350 millions de dollars à la mi-2016. Les fonds étaient destinés à la construction d'un parc éolien au Kansas permettant de fournir du courant produit de manière durable. La capacité du parc éolien Western Plains est de 280 MW, ce qui correspond à la consommation d'environ 170 000 foyers.

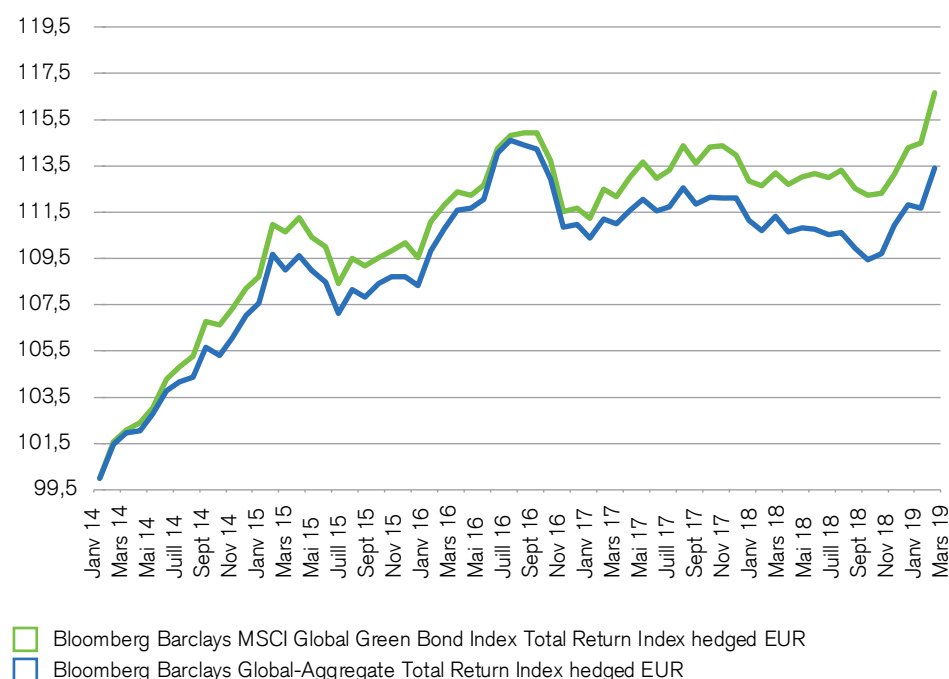
Points communs avec les obligations ordinaires

Abstraction faite de l'usage auquel les fonds sont destinés, les obligations vertes ont les mêmes caractéristiques que les obligations ordinaires:

- L'émetteur engage sa responsabilité dans la même mesure que dans le cas des autres obligations. Pour ces titres, il n'y a donc pas de régime spécial en ce qui concerne le risque de défaillance.
- Le rating des obligations vertes correspond généralement à celle de l'émetteur. Les risques se recoupent donc avec ceux des obligations ordinaires.
- Les risques de taux d'intérêt et les risques de change correspondent à ceux des obligations ordinaires.

Compte tenu de ces facteurs, la rentabilité pour la même monnaie et la même échéance est à peu près au même niveau que celui des obligations ordinaires. De fait, l'indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond, lancé en 2013, a même surperformé le très vaste indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (voir graphique ci-dessous).

Performance des obligations vertes par rapport aux obligations ordinaires



Source: Bloomberg, données au 10.05.2019

La performance passée et les scénarios d'évolution des marchés financiers ne sauraient préjuger de la performance future.

L'une des grandes raisons de la meilleure performance des obligations durables est leur duration légèrement plus longue. L'allocation et la sélection des obligations vertes dans l'indice contribuent également à la performance.

Forte croissance des obligations vertes

La proportion d'obligations vertes se situe encore nettement en dessous de 0.5% du marché obligataire mondial. Ce chiffre peut paraître surprenant compte tenu de leur performance et de l'importance croissante des critères ESG. Il n'en demeure pas moins que le nombre d'obligations vertes émises a sensiblement augmenté depuis 2013. Les chiffres suivants l'illustrent bien:

- En l'espace d'un an, le nombre d'obligations incluses dans l'indice est passé de 240 à 333. Le volume d'émission total a atteint environ 140 milliards de dollars.
- Les émetteurs viennent à présent de 32 pays dont, pour la première fois, la Suisse, l'Irlande, l'Afrique du Sud et l'Indonésie. Environ 40 des quelque 170 émetteurs ont émis une obligation verte pour la première fois l'an dernier. Les autres émetteurs ont déjà émis des obligations vertes à une ou plusieurs reprises, représentant environ 60% du volume émis.

	Volume du marché (%)	
	Indice des obligations vertes	Indice standard
	Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index Unhedged (GBGLTRUU)	Bloomberg Barclays Global Aggregate Index Unhedged (LEGATRUU)
Total	100,00	100,00
Dollar US	25,42	45,44
Euro	63,33	24,49
Yen japonais	–	16,14
Livre sterling	2,35	4,79
Dollar australien	2,91	1,31
Dollar néo-zélandais	–	0,12
Franc suisse	0,27	0,57
Couronne norvégienne	–	0,11
Couronne suédoise	1,85	0,46
Dollar de Hong Kong	0,12	0,02
Dollar canadien	3,62	2,63
Peso chilien	–	0,01
Renminbi	–	0,32
Couronne tchèque	–	0,09
Couronne danoise	–	0,23
Forint hongrois	–	0,08
Roupie indonésienne	–	0,30
Shekel israélien	–	0,12
Won sud-coréen	–	1,26
Peso mexicain	–	0,29
Ringgit malaisien	–	0,30
Zloty polonais	–	0,23
Rouble russe	–	0,15
Dollar de Singapour	0,14	0,20
Baht thaïlandais	–	0,32

Source: Bloomberg Barclays, données avril 2019

La variance monétaire de l'indice des obligations vertes est inférieure à celle de l'indice de référence standard. Approximativement 90% des obligations durables sont libellées en euros et en dollars américains, alors que cette proportion ne représente que 70% environ dans le cas de l'indice Global Aggregate.

Investir dans des obligations vertes sur la base d'indices

Le CSIF (Lux) Bond Green Bond Global Blue réplique l'indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond. Il recourt à une réplification physique et, afin d'accroître la rentabilité, il suit une approche d'échantillonnage optimisé. L'indice peut ainsi être répliqué à moindre coût, car tous les titres ne doivent pas être négociés et les coûts de transaction sont donc sensiblement inférieurs à ceux d'une réplification pure. La dénomination «Blue» précise que le fonds ne permet pas le prêt de titres.

En ligne de mire: CSIF (Lux) Bond Green Bond Global Blue

Indice de référence	Bloomberg Indice Ticker	Spread en %		Monnaie	Catégorie de parts	ISIN
		Emis- sion	Rachat			
Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index (TR)	GBGL TRUU	0,30	0,00	USD	FB USD	LU1871079973
Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond (TR) (EUR hedged)	GBGL TREH	0,30	0,00	EUR	FBH EUR	LU1914373144
Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond (TR) (EUR hedged)	GBGL TREH	0,30	0,00	EUR	QBH EUR	LU1914373227

Les parts de la catégorie QBH ne sont accessibles qu'aux investisseurs qualifiés. Les clients institutionnels ont la possibilité de souscrire des classes de mandats à partir d'un certain volume.

Un investissement efficace dans un indice primé plusieurs fois

Le CSIF (Lux) Bond Green Bond Global Blue est une solution efficace pour investir dans des obligations vertes auditées et affectées à des usages précis. A l'Environmental Finance Bond Awards 2019, l'indice de référence du fonds a été élu «Indice de l'année» trois fois de suite.³ La performance de cette classe d'actifs en plein essor est comparable à celle d'un investissement dans un vaste indice d'obligations ordinaires. Investissez selon votre stratégie avec Credit Suisse Index Solutions.

Exclusion des fabricants d'armes controversées

Les Credit Suisse Index Funds n'effectuent aucun investissement direct dans des sociétés qui sont impliquées dans le développement ou la fabrication d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques, de mines terrestres ou d'armes à sous-munition. A cette fin, nous nous basons sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR-SVVK). La qualité de réplification de nos fonds indiciels est presque inchangée par ces exclusions.

Aimeriez-vous en savoir plus sur Credit Suisse Index Solutions?

L'ensemble du CSIF-Umbrella (CSIF: Credit Suisse Index Funds) regroupe 90 fonds indiciels: 52 fonds d'actions, 33 fonds obligataires, 4 fonds immobiliers et un fonds investissant dans de l'or physique. Nos fonds indiciels peuvent être utilisés aussi bien par des investisseurs institutionnels que par des investisseurs privés en tant qu'éléments stratégiques d'un portefeuille et pour la mise en œuvre de décisions de placement tactiques. Nos fonds indiciels sont également utilisés dans le cadre de mandats.

Informations complémentaires

Fonds indiciels pour investisseurs qualifiés	EN	DE
Fonds indiciels pour investisseurs privés	EN	DE

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

³ Source: Environmental Finance Bond Awards 2019.



CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT (Suisse) SA

Team Product Specialists & PB Coverage

Sihlcity – Kalandergasse 4

8070 Zurich

Source: Credit Suisse, sauf mention contraire.

Sauf mention contraire, les illustrations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses sociétés affiliées avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Le capital de placement en obligations peut diminuer en fonction du prix de vente, du cours de bourse ou des fluctuations des montants de remboursement. Il faut donc faire preuve de prudence face à de tels instruments de placement. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Les actions sont soumises aux lois du marché et donc sujettes à des fluctuations de valeur qui ne sont pas complètement prévisibles. Les principaux risques associés aux placements immobiliers incluent la liquidité limitée du marché immobilier, l'évolution des taux d'intérêt hypothécaires, l'évaluation subjective des immeubles, les risques intrinsèques liés à la construction d'immeubles et les risques environnementaux (p. ex. terrains contaminés). Les placements dans des matières premières ainsi que les dérivés ou les indices de matières premières sont soumis à des risques particuliers et à une forte volatilité. La performance de tels placements dépend de facteurs non prévisibles tels que les catastrophes naturelles, les influences climatiques, les capacités de transport, les troubles politiques, les fluctuations saisonnières et les influences importantes du renouvellement (rolling forward), notamment pour les futures et les indices. Les indices sous-jacents sont des marques déposées et ont fait l'objet d'une concession de licence en vue de leur utilisation. Les indices sont compilés et calculés exclusivement par les donneurs de licence, qui ne peuvent être tenus pour responsables en ce qui concerne leurs prestations. Les produits basés sur ces indices ne sont aucunement sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par les donneurs de licence. CSIF (LUX) Bond Green Bond Global Blue: Ce fonds est domicilié en Luxembourg. Le représentant en Suisse est Credit Suisse Funds AG, Zurich. Le service de paiement en Suisse est Credit Suisse, (Suisse) SA, Zurich. Le prospectus, le prospectus simplifié et/ou les informations clés pour l'investisseur et les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès de Credit Suisse Funds AG, Zurich, ou de toute succursale de CS en Suisse.

Copyright © 2019 CREDIT SUISSE GROUP AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.